

Notes du Conseil de perfectionnement de DREAM (ISTV - UPHF) du 15 mars 2019 (14h - 19h)

Attention, ce n'est pas le compte rendu officiel du conseil mais les notes des 3 étudiant.es en M1 présents.

1) Présentation

Selon la liste d'émergence, voici les **présent.es + fonction "officielle" + infos donnés à l'oral** :

- Marc Duquennoy, représentant du directeur de l'ISTV
- Michel Pommeray, directeur du département DREAM
- Dominique Santens, représentant de la Licence
- Caroline Guillaume-Blaydes, responsable pédagogique M1
- François-Xavier Coudoux, responsable pédagogique master ISIS
- Daniel Schmitt, responsable pédagogique master MCAV
- Jean-Marc Laubin, responsable pédagogique master TrucIS
- Sylvie Merviel, représentante de la recherche (Directrice laboratoire DeVisU)
- Nicolas Vieville, enseignant informatique et multimédia
- Sébastien Gauthier, enseignant signaux et systèmes et responsable pédagogique L3 Alternant
- Laurent Desombre, Enseignant-chercheur à l'UPHF dans les domaines de l'imagerie 2D/3D et l'innovation créative.

Absent.es :

- Marc Duminy, responsable pédagogique LP JORIS
- Karine Petit, responsable des stages
- Antonio Dafonseca, enseignant image
- Simon Apostolou, enseignant son
- Pascal Bouchez, enseignant sciences humaines
- François Comps, représentant BIATSS

Étudiants présents :

- Ludwig Warnotte, M1 ISIS, dreameur depuis la L3B, mandaté par les ISIS
- Mickaël Weber, M1 MCAV, dreameur depuis la L1, mandaté par les MCAV
- Christophe Lardeur, M2 MCAV, dreameur depuis la L1
- Gaétan Helon, M1 TrucIS, dreameur depuis la L1, mandaté par les trucIS
- Antoine Cottais, L3, dreameur depuis la L3B, mandaté par les L3
- Etienne Espannet, L3, dreameur depuis la L1, mandaté par les L3

Absente : Marie Leeman, LP JORIS

Pour les **professionnels**, seul Marc-Antoine Arnaud est présent, en tant que président de l'AV-Val (association des anciens et anciennes de DREAM).

On signale que le conseil de perfectionnement n'a pas pu être préparé du côté des étudiant.es avec un délai aussi court entre le mail envoyé par M. Pommeray concernant la recherche d'étudiant.es pour siéger au conseil de perfectionnement et la date du conseil de perfectionnement.

Hormis M. Lardeur et M. Weber aucun des étudiants présents n'a déjà siégé au conseil de perfectionnement auparavant.

M. Pommeray précise que le conseil de perfectionnement n'a pas les mêmes valeurs que le conseil de l'ISTV, il n'est pas prévu dans les statuts mais inclus dans le règlement à la suite d'une recommandation de l'habilitation précédente, conseil entre-temps inclus notamment dans l'arrêté des licences. **Ce conseil est donc uniquement consultatif.**

Dans le cadre du conseil il est prévu d'y avoir des professionnels du secteur (uniquement représenté par M. Arnaud, président de l'AV-VAL), des représentant.es pédagogiques ainsi que des représentant.es des étudiant.es.

En ce qui concerne la nomination des étudiant.es, il n'existe aucune modalité pour siéger. M. Pommeray a donc suggéré pour ce conseil d'avoir deux étudiant.es de troisième année de Licence, le premier ayant fait la formation DREAM et le second ayant intégré la formation en troisième année (L3B), un.e étudiant.e de Licence Pro JORIS ainsi qu'un.e étudiant.e pour chaque formation de Master que propose le département DREAM : ISIS, MCAV, TRUCIS.

Conclusions :

- On est intervenu pour expliquer que ce n'est pas démocratique. Les étudiant.es ne sont pas élu.es, les documents ont été reçus la veille, certain.es personnel.les n'ont pas été convié.es : BIATSS, doctorant.e/prof, intervenant.e, Bref on aurait pu faire beaucoup mieux !
- Vu l'actualité, on bouscule un peu l'ordre du jour officiel. Le Directeur de DREAM promet une réunion avec les étudiant.es "prochainement".

2) Arenberg creative mine

CAPH : Communauté d'Agglomération La Porte du Hainaut

De quoi parle-t-on ? Cf article VDN et CA de l'UPHF

Mme Merviel indique qu'elle a aussi appris l'information en direct lors de la visite du lieu avec le Président de l'Université et de la CAPH, ... les étudiant.es en master à DREAM auront de plus en plus de cours à Wallers-Arenberg. Elle précise que les M2 vont là-bas depuis 2 ans déjà et qu'il s'agit de monter en puissance.

A ce jour, pourtant, aucun conseil n'a voté cette décision de déplacer des cours là-bas. M. Pommeray indique qu'il n'a jamais donné son accord. Les enseignant.es indiquent aussi qu'ils n'ont pas donné leur accord pour y aller.

Mme Merviel précise qu'il y a des travaux qui démarrent là-bas, avec du matériel demandé notamment par le master Création numérique (FLASH).

Pourquoi on en arrive là ? Précision de la Directrice de DeVisU.

A Arenberg, il y a un bâtiment qui est mutualisé entre la recherche (DeVisU) et l'accueil des partenaires économiques (sociétés privées). Le président de l'agglomération a

décidé de restaurer le bâtiment ancien et de construire un bâtiment neuf pour le démarrage des entreprises. Jusque là, DREAM n'est pas concerné.

Bouygues (partenariat public-privée) élabore en ce moment les plans. Et il ne trouve pas d'affectation pour le bâtiment ancien. Et les 2 présidents (UPHF et CAPH) auraient dit : "on pourrait y accueillir les étudiant.es là bas !" Surtout que la CAPH ne demande pas de loyer à l'Université pour l'utilisation de ses bâtiments...

DeVisU réfléchit à cette proposition depuis janvier 2019. Compliqué car Bouygues doit livrer pour septembre 2019.

Et en mars 2019, la solution aurait été trouvée. Mais qui a dit aux Présidents de la CAPH et de l'UPHF que : "ça y est, DREAM est d'accord, on utilisera ces bâtiments souvent" ?

M. Schmitt indique que les étudiant.es ne doivent pas être consulté.es, notamment pour l'utilisation des bâtiments. Pourtant là-bas, les conditions d'étude pour les étudiant.es ne sont pas les mêmes : absence de restauration CROUS, allongement des délais en transport, ... Bref, aucune infrastructure n'est présente.

On précise aussi que pédagogiquement, ce n'est pas top d'aller là bas : on peut pas toucher au câblage de la régie par exemple.

Il ne faut pas qu'Arenberg devienne la roue de secours de DREAM. De plus, on craint que les investissements continuent de baisser pour le bâtiment Carpeaux si on va là-bas.

Des enseignant.es approuvent nos remarques et parlent d'"appauvrissement pédagogique" pour les étudiant.es. Certains précisent : "c'est soit tout DREAM va à Arenberg, soit personne". Sinon ça pose des soucis en terme de prêt matériel par exemple.

Certaines remarques sont désagréables : "les bus vont devenir gratuit en septembre 2019 pour les moins de 25 ans", "on peut acheter un sandwich à 8h à Mont Houy et le manger là bas" "Les M2 TruclS son vont déjà au Fresnoy et ils se plaignent pas"

M. Schmitt et Mme Merviel se veulent rassurant, que pour le moment il n'y aura pas de cours en plus là bas. "Mais les choses vont bouger en septembre 2019" : Pour améliorer les conditions des étudiant.es qui vont déjà là-bas.

Avec ces éléments, nous demandons qu'ils expliquent par écrit qu'aujourd'hui rien n'est acté, et qu'ils consulteront les étudiant.es avant de donner cet accord. Cette demande est refusée.

Conclusion :

- Notre demande d'avoir une explication par écrit est refusée.
- A l'oral, les Directions disent : "tranquille, rien n'est acté"
- Pourtant le Président de l'Université dit que tout est acté
- Les étudiant.es sont les 1eres victimes de ces décisions. Il serait temps de les consulter !

3) Bilan des actions menées suite au dernier conseil de perfectionnement

- Consultation des étudiant.es sur la formation en 2018 : peu de réponse, questions non comprises
- Rythme de l'alternance en master ISIS trop lourd : ajout de 2 semaines en M1, ajout de 2 semaines en M2 et ouverture de l'apprentissage en M1 demandé.
- Difficultés en stage car pas de permis de conduire : pas de solution
- Charge de travail importante en M2 (Les M2 priorisent les rendus au détriment du reste) : étalement des rendus. partiels avancés en décembre

4) Point sur le projet d'un parcours d'ingénieur en audiovisuel au sein de l'INSA HdF

Remarque : les étudiant.es n'ont pas été consulté.es sur cette ouverture d'une spécialité Multimédia dans la future grande école d'ingénieur INSA Hauts-de-France.

Le dossier a été déposé le 15 janvier pour ouvrir une FISE (Formation Initiale sous Statut d'Étudiant) **Multimédia**. La CTI (Commission des Titres d'Ingénieur) vient auditionner l'Université les 2, 3 et 4 avril et 1 heure sera dédiée à la demande Multimédia.

Aujourd'hui, les statuts de l'INSA (qui accueillera les formations d'ingénieur notamment) ne sont toujours pas actés. **L'ouverture de la spécialité Multimédia est prévue en septembre 2021. Le nom "Multimédia" devrait évoluer car il est trop large. La demande concerne un effectif de 25 élèves pour cette spécialité.** Aujourd'hui, en fonction des années, entre 7 et 15 étudiant.es sortent du M2 ISIS. Ce qui est prévu : fermeture de la formation ISIS en 2021 pour faire la transition.

La spécialité s'étale sur 3 ans de formation (3ème, 4ème et 5ème année) du BAC +3 au BAC +5 donc après 2 ans de prépas intégrée.

Passerelles entre les formations : l'INSA veut 2/3 de ses effectifs venant de l'INSA (donc prépa intégrée) et 1 tier de l'extérieure (après un BTS, un DUT, une licence 2, ...) mais avec un concours pour y rentrer.

Sélection à l'entrée : que se soit pour rentrer en prépa intégrée ou en 3ème année dans la spécialité Multimédia du futur INSA Hauts-de-France, il y aura une **sélection avec dossier et concours** (ce qui implique des **frais de concours INSA** pour les non boursiers alors qu'aujourd'hui, pour rentrer en L1, L3B ou M1B et suivre la formation ISIS, il n'y a pas de frais de concours).

Précision : le **recrutement** se fera dans la région d'origine pour rentrer dans la spécialité Multimédia. Aujourd'hui, il se fait à DREAM.

Ce que change la spé Multimédia INSA sur le contenu des cours par rapport au Master ISIS :

- En gros, le côté broadcast est élargi. Le master ISIS actuel à servi de base.

- L'anglais reste la 1ère langue mais le niveau augmente (B2 obligatoire)
- Ajout d'une 2ème langue obligatoire (niveau B1)
- Un peu plus de cours "humanités" pour rentrer dans le schéma de l'Université polytechnique.
- Les profs veulent garder une interaction avec les licences et masters DREAM notamment pour les projets en commun.
- Aucun cours d'audios pendant les 2 ans de prépa intégrée.
- la spé Multimédia INSA en 3 ans doit avoir environ 2000 heures de cours + 1400 heures de stage

3ème année	Heures	ECTS	4ème année	Heures	ECTS	5ème année	Heures	ECTS
Humanités (Projets, langues, RSE, organisation des entreprises, comptabilité, FAPSA, communication, organisation des entreprises, carrières de l'ingénieur, santé et sécurité au travail)	199,5	13	Humanités (langues, FAPSA, propriété intellectuelle, communication, entrepreneuriat, management RH)	94,5	6	Humanités (Projets, langues, FAPSA, droit du travail, conduite de projet)	183	10
Spécialité	738,5	47	Spécialité	396,5	24	Cours Electifs	42	3
<i>Techniques et technologies audiovisuelles</i>	269	17	<i>Audiovisuel</i>	121	7	Spécialité	294	17
<i>Signaux et systèmes audiovisuels</i>	184,5	11	<i>Signaux et systèmes audiovisuels</i>	127,5	7	<i>Audiovisuel</i>	106,5	6
<i>Multimédia</i>	186	12	<i>Multimédia</i>	108	7	<i>Signaux et systèmes audiovisuels</i>	67,5	4
<i>Humanités audiovisuelles</i>	99	7	<i>Projet</i>	40	3	<i>Multimédia</i>	120	7
			Stages	700	30	Stages	700	30

Tab. Dép. E8 : Tableau synthétique de la répartition horaire entre unités d'enseignement

5) Point sur l'évaluation par l'HCERES de nos diplômes

HCERES : Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Contexte : l'établissement a remonté les dossiers en décembre 2018 et l'HCERES a fournit ses réponses. Il s'agit d'une évaluation qui est obligatoire.

Ces rapports ne font pas trop de débat. Encore faut-il comprendre les phrases écrites très technocratiques.

• Licence

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Présence de professionnels du domaine dans les enseignements pratiques et projets.
- Bilans de fin de semestre afin d'avoir un dialogue direct entre étudiants et enseignants.
- Tutorat par des élèves de L3 et M1 des étudiants de première année, sous la supervision d'enseignants.

Principaux points faibles :

- Étroitesse des débouchés ciblés limitant le caractère généraliste de la licence.
- Mobilités internationales principalement francophones.

On intervient pour dire que ces bilans de semestre (concertation) sont améliorables. La date ne doit pas être fixée au dernier moment. Un temps doit être prévu sans les profs pour que les étudiant.es parlent sans filtre.

Un L3 a fait cette année avec sa classe un rapport de 11 pages pour remonter des problèmes et des solutions. Il a été donné à la Direction.

• Licence Pro JORIS

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une montée en compétences progressive.
- Une importance accordée à la professionnalisation.
- Un excellent taux de réussite.
- Une bonne insertion professionnelle.

Principaux points faibles :

- Nombre d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique trop faible.
- Manque de réunions de coordination de l'équipe pédagogique.

• Master

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Très bon positionnement de la formation au niveau régional et national.
- Equipe pédagogique équilibrée.
- Bon taux d'insertion professionnelle.
- Grande interaction entre les laboratoires et l'enseignement.

Principaux points faibles :

- Manque de précision des données du dossier.
- Manque de clarté sur l'usage par la formation des dispositifs de l'Université.

6) Projet d'offre de formations (période 2020-24)

Remarque : les étudiant.es n'ont pas été consulté.es

Voici ce qui est proposé par la DREAM pour rentrer dans les critères imposés par l'UPHF ("si vous ouvrez une spé ingénierie, il faut supprimer des cours en licence et master car on a pas de budget en plus").

- Licence mention ST (Sciences et Techniques) parcours AMN (Audiovisuel et Médias Numériques), effectif 48 (aujourd'hui, une cinquantaine)
- Master, mention AMINJ (Audiovisuel, Médias Interactifs Numériques, Jeux)
 - parcours Productions (effectif : 24), aujourd'hui MCAV
 - parcours Postproduction (effectif : 24), aujourd'hui TrucIS
- Titre d'ingénieur INSA dans la spe Multimédia (effectif : 24)

Pour des raisons de "masse salariale" et car il y a "trop de LP sur le campus" :

- Suppression de la moitié des LP de l'UPHF dont la LP JORIS
- Suppression de l'option son du master TrucIS
- Suppression des modules d'accueil en L3B et M1B

Car il faut économiser 900 heures de cours qui iront dans la spé Multimédia.

Car pour rester Université, il faut moins de LP à l'UPHF et plus de master et d'ingénieurs.

Conclusion : l'ouverture de l'INSA se fait au détriment des licences, licences pros et masters !

C'est déjà le bordel aujourd'hui en TrucIS son car l'UPHF ne veut pas dédoubler les cours. Donc DREAM se dit vaut mieux fermer TrucIS son car les cours ne se déroulent pas dans des bonnes conditions.

On demande pourquoi dire aux L3 cette année que l'année pro il n'y aura pas de TrucIS son ? M. Pommeray indique que ca va être compliqué car l'Université ne veut pas de parcours avec moins de 12 étudiant.es.

On indique qu'on ne peut pas annoncer le 14 mars à des L3 qu'en septembre la formation qui attendent pour certains et certaines depuis la L1 va fermer. M. Pommeray dit qu'il fera un sondage chez les L3.

On préfère que TrucIS son continue en mode dégradé comme aujourd'hui plutôt qu'il disparaisse. Cela s'appelle : le service publique ! De plus, des ISIS ont aussi choisis l'option son.

D'ailleurs, quand ces changements seront votés, on demande à ce qu'il soit appliqué au fur et à mesure des années. Exemple : si le TrucIS son ferme en septembre 2020, il devrait fermer qu'en juin 2024 car les L1 qui arrivent en septembre 2019 viennent aussi car on leur a promis 3 masters ensuite. Donc, nous demandons cette progressivité. La Direction répond que ca va être compliqué !

Les modules d'accueil sont des points forts mais ils seront supprimés pour faire des économies. Donc, si il reste des places, il sera toujours possible de rentrer en M1B ou L3B mais sans rattrapage. En réalité, la Direction concède que rentrer en L3B sera impossible car les 48 arrivé.es en L1 sont censé. Es aller jusqu'au M2 !

De plus, les modules d'accueil ne rentrent plus dans les nouvelles cases de l'UPHF. Car il faudrait que ce soit un module de 36 ou 48 heures !

7) Divers

- En ISIS, les étudiant.es regrettent qu'il n'y a pas beaucoup d'électronique qui pourrait être une continuité au cours "Arduino" de troisième année de licence.
- Les L1 ont fait une pétition car ils sont 23 à vouloir aller à l'UQAT en L2 alors que c'est limité à 20 places. M. Pommeray va demander à l'UQAT si c'est possible qu'ils accueillent 23 étudiant.es l'année prochaine. En attendant, les étudiant.es seront reclassé.es avec 2 critères : classement suite aux résultats du Semestre 1 (annoncé aux L1 en septembre 2018) et lettre de motivation. A suivre donc...
- Le SEL-CGT Va a demandé en novembre et décembre 2018 à la Direction de DREAM de trouver des solutions pour : des problèmes liés au financement de certains projets et les frais engagés pour les cours : déplacement, matériel, ... la Direction "réfléchit".
- On rappelle qu'il faut lutter contre la réforme du gouvernement qui prévoit d'augmenter les frais d'inscription pour les étudiant.es étranger.es en licences et master (x 17). Cette réforme ne devrait pas avoir d'impact sur les relations internationale comme l'UQAT.
- On rappelle aussi qu'il est interdit de noter les élèves en fonction de leur présence ou non en CM. Pourtant, des profs continuent de le faire.